

CS 15553

2 mars 1916

POLICE GÉNÉRALE

PASSEPORT A L'ÉTRANGER

Département du Cantal

SIGNALEMENT

L. M. Cruege Paul.
 profession d' commerçant
 nati français
 demeurant à Manville
 allant à Espagne dep' d
 âgé de 17 ans, taille d'un mètre 70 cent
 cheveux chât front may
 sourcils is yeux bleu
 nez may bouche may
 barbe trouée menton may
 visage ovale teint pâle

SIGNES PARTICULIERS

PIÈCES DÉPOSÉES

Fait à Aurillac, le 22 Mars
mil neuf cent 16

Signature des témoins :

Signature du porteur :

Paul Cruege

n° 10 du Registre.

DALLANVILLE

Cantal

Paul

*Paul, commerçant, vers. Bas
et y domicilié, fils
de Monsieur le Préfet,
un passeport et port
no, pour me de
avec la profession régular*

*le Préfet,
inspecteur.*

L. L. L. P.

Naucelles, le 22 mars 1926



A Monsieur le Préfet du Cantal

Monsieur le Préfet,



Je soussigné, ^{le} Breignh Paul, commerçant, vers. P^{ro}
né le 4 juin 1908 à Naucelles et y domicilié, fils
de l'honnorable de vos pères, Monsieur le Préfet,
et qui voudrais me délivrer un passeport ^{et port}
pour me rendre à Valdemoro, province de ^{sin}
Madrid Espagne où j'exerce la profession ^{région}
de négociant.

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet,
l'hommage de mon profond respect.

Paul Breignh

2:10

Vu pour légalisation de signature de
M. Breignh Paul et de mes adjoints
Naucelles le 22-3-1926



P. Le Maire absent
le conseiller délégué
F. Vermenouze

L. L. V. P.

Signalament

Age - 17 ans
Taille 1.70
cheveux: chât. m.
sourcils - d.
barbe : naissant
Yeux : ambrés - az. m.
 : périphérie - ard. cl.
Front : inclinaison - vert.
 : hauteur petite
 : largeur (g)
nez : Dos - rect. sup.
 : base (ab)
 : hauteur (g)
 : saillie (g)
 : largeur (g)
Oreilles : lobe : Cont. - gr. adh. f. mod. tra
 : ant. : mid. h. profil (12)
 : pli inf. : (rex)
Bouche : p.
Menton : vert.
Séne : clair
Visage : or.
Complexion : m.
Mauques particuliers :
 : neant -

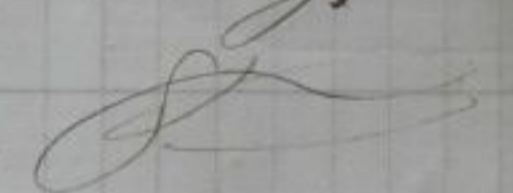


Commune de Naucelles
Cantal

Autorisation

Je soussigné M^{me} V^o Crueghe
né Volpilhac Penin, domicilié à Vers-Pass
C^{me} de Naucelles Cantal, autorise mon fils
Crueghe Paul, né le 4 juin 1908,
commerçant, à se faire délivrer un passeport
pour l'Espagne, ville de Valdemoro, province
de Madrid, où il exerce la profession de négociant

Naucelles, le 22 mars 1926

D^e Crueghe,


Vu pour légalisation de la signature
de M^{me} Crueghe ci-dessus apposée
Naucelles le 22-3-26

P. Le Maire, absent
le conseiller délégué
J. Vermenouze

